

## RIE III : entre passion et émotion, la réalité des faits

---

Dans cette campagne, chacun observe la situation selon ses convictions. Analyser les faits tels qu'ils sont – sans émotion, ni passion – me semble une bonne option. En voici quelques-uns.

1. Il existe un bouclier fiscal, à l'envers, c'est-à-dire une mesure qui restreint les déductions. Les opposants n'en parlent (volontairement ?) jamais. Pourtant, l'article 25b de la loi limite clairement les réductions fiscales.  
En Valais, l'allègement maximal serait de 38%, dans le pire des scénarios.
2. Dans le projet valaisan, figure la suppression de l'impôt foncier sur les installations et machines de production. Les opposants n'en parlent jamais. Pourtant, les sociétés de remontées mécaniques, entre autres, apprécieraient beaucoup cette nouveauté.
3. Les opposants s'acharnent volontiers sur la déduction des intérêts notionnels. Ils ne disent pas que la majorité des cantons suisses, y compris le Valais, ne l'utilisera pas, ni que ce taux est actuellement...négatif !
4. Les pertes estimées en Valais sont de 136 millions, sur 3 ans, pour les communes et le canton. La Confédération rétrocédera 17 millions. Sur le solde de 119 millions, les opposants ne disent pas qu'il existe déjà un fond de compensation des fluctuations des recettes de 65 millions après le budget 2017.  
Ils ne disent pas non plus que la RIE III serait mise en place sur 3 ans, justement pour ne pas pénaliser les ressources du canton.
5. Au plan fédéral, le coût de la RIE III, correspondant aux montants reversés aux cantons, est de 1.1 milliard (1,6% du budget 2017). Les prévisions 2020 font état de recettes budgétaires supplémentaires de 6 milliards. Largement de quoi absorber le coût de RIE III.

Avec cette réforme, le système fiscal serait conforme aux standards internationaux, car les outils présentés n'ont pas été inventés par la Suisse. Il suffit de sortir de nos frontières pour le constater.

Rationnellement – et non pas par passion ou émotion – votons OUI à ce projet équilibré qui permettra à notre pays de continuer à être attractif et prospère, entre autre pour l'emploi. Poursuivons sur la voie du succès.

Louis Tornay

